

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 20 NOV. 2013

CAB OTS – EP/FR - Me D. 13-9338

Madame la Députée, *chère Geneviève,*

Votre courrier du 24 octobre 2013 a retenu toute mon attention. Je suis particulièrement vigilante à la situation du centre hospitalier (CH) public du Cotentin, deuxième établissement de santé de Basse-Normandie. Le CH est actuellement confronté à des difficultés immédiates, notamment économiques, mais aussi à des interrogations quant à sa stratégie au sein de son territoire.

Face aux enjeux immédiats et notamment aux difficultés de trésorerie, j'ai accordé une aide exceptionnelle au CH d'un montant de 4,25 millions d'euros (1,25 M€ en juillet 2013 et 3 M€ en octobre 2013). Malgré cette aide, la situation budgétaire continue de se dégrader. Le retour à l'équilibre financier de l'établissement demeure pourtant un objectif impératif, afin de maintenir la capacité de l'hôpital à investir dans le futur pour conserver un haut niveau de qualité et de sécurité des soins.

Dans ce cadre, les négociations entre la direction et les organisations syndicales ont fait apparaître des tensions qui, comme vous l'évoquez, perdurent.

Face à ce constat et à la nécessité de fédérer l'ensemble de la communauté hospitalière, j'ai décidé de déclencher dans les toutes prochaines semaines une mission nationale d'appui à l'hôpital. Cette mission devra contribuer à mobiliser l'ensemble de la communauté hospitalière autour de la définition d'une nouvelle stratégie, ambitieuse pour l'hôpital, en réponse aux besoins de santé de la population, mais aussi sur les nécessaires réorganisations de services, indispensables au redressement de la situation de l'hôpital. Cette mission débutera dès janvier 2014 et devra rendre ses conclusions fin juin.

Son intervention sera complémentaire de celle de l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) qui devra identifier les pistes d'amélioration de la performance et de définir leurs modalités de mise en œuvre.

Je partage votre conviction que le rétablissement de l'hôpital repose avant toutes choses, sur la confiance de l'ensemble des professionnels pour porter un projet ambitieux, commun et partagé. Cette confiance doit être rétablie dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma sincère considération.

Amicalement,

Marisol

Marisol TOURAINE

Madame Geneviève GOSSELIN-FLEURY
Députée de la Manche
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP